



LES PREUVES QUE LA COMMÉMORATION DU MAWLID EST UNE BONNE INNOVATION

Troisième édition
Décembre 2017



LES PREUVES QUE LA COMMEMORATION DU MAWLID EST UNE BONNE INNOVATION

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La louange est à *Allah* Qui nous a envoyé celui qui a instauré, suite à la révélation, la *Sounnah*, Qui nous a indiqué qu'il y a parmi les innovations ce qui est bon, et que l'honneur et l'élévation en degré soient accordés à celui qui a une belle voix et un beau visage, *Abou l-Qacim*, le grand-père de *Al-Haçan* et de *Al-Houçayn*.

Nous allons vous exposer les raisons pour lesquelles il est permis de commémorer la Naissance honorée du Messager, le *Mawlid*, et que cela comporte une grande récompense. Ainsi, nous affirmons, totalement confiants en *Allah* :

La signification de l'innovation dans la langue arabe.

Dans la langue arabe, une innovation (*bid^ah*), c'est ce qui a été instauré sans équivalent antérieur.

La signification de l'innovation selon la Loi.

Selon la Loi, une innovation, c'est une nouveauté qui n'est pas explicitement citée ni dans le *Qour'an* ni dans le *Hadith*.

PREUVE que la bonne innovation existe, à partir du *Qour'an* honoré.

C'est la parole de *Allah ta^ala* concernant l'éloge des croyants de la communauté de *^Içça ^alayhi s-salam* :

﴿ وَجَعَلْنَا فِي قُلُوبِ الَّذِينَ اتَّبَعُوهُ رَأْفَةً وَرَحْمَةً وَرَهْبَانِيَّةً ابْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَاهَا عَلَيْهِمْ إِلَّا ابْتِغَاءَ رِضْوَانِ اللَّهِ ﴾

[*sourat Al-Hadid 'ayah 27*] qui signifie : « **Nous avons créé dans les cœurs de ceux qui l'ont suivi une bienveillance, une miséricorde et un monachisme qu'ils ont innové ; Nous ne le leur avons pas ordonné ; ils ne l'ont fait que par recherche de l'agrément de Allah.** »

Allah fait l'éloge des musulmans qui suivaient la Loi de Jésus, *^Içça ^alayhi s-salam* parce qu'ils étaient des gens miséricordieux et qu'ils avaient de la compassion, et parce qu'ils ont innové ce monachisme (*ar-rahbaniyyah*) qui consiste à couper court aux désirs pourtant permis – et ce en plus de l'abandon des péchés. Ils en arrivèrent au point de ne plus se marier, de délaissier les jouissances permises telles que les plaisirs de la table et les habits luxueux et ils se sont consacrés totalement à l'au-delà. Ils ont innové quelque chose que *^Içça ^alayhi s-salam* ne leur a jamais prescrite. *Allah* a fait leur éloge pour ce monachisme. Quant à la parole de *Allah ta^ala* dans la suite de la '*ayah 27* de *sourate Al-Hadid* :



﴿فَمَا رَعَوْهَا حَقَّ رِعَايَتِهَا﴾

[sourat Al-*Hadid* 27] il ne s'agit pas d'un blâme envers eux ni envers le monachisme innové par ces croyants véridiques mais d'un blâme envers ceux qui sont venus après eux et qui ont prétendu les imiter dans le réfrènement des désirs tout en adorant autre que *Allah*, à savoir en adorant *^Iḥa ^alayhi s-salam* ainsi que sa mère.

PREUVE que la bonne innovation existe à partir de la *Sounnah* prophétique pure.

C'est la parole du Prophète ﷺ :

((مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا بَعْدَهُ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ مِنْ أَجْوَرِهِمْ شَيْءٌ، وَمَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً سَيِّئَةً كَانَ عَلَيْهِ وِزْرُهَا وَوِزْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا مِنْ بَعْدِهِ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ مِنْ أَوْزَارِهِمْ شَيْءٌ))

[*hadith* rapporté par *Mousslim* dans son *Sahih* d'après le compagnon *Jarir 'Ibnou ^Abdi l-Lah Al-Bajaliyy* que *Allah* l'a agréé] qui signifie : « **Quiconque instaure dans l'Islam une bonne tradition (sounnah *ḥaṣanah*) en aura la récompense et une récompense chaque fois que les gens la referont après lui sans que rien ne soit diminué de leurs récompenses. Et quiconque instaure dans l'Islam une mauvaise tradition (sounnah *sayyi'ah*) se chargera de son péché et d'un péché chaque fois que des gens la referont après lui sans que rien ne soit diminué de leurs péchés.** » Par conséquent, nous apprenons à partir de ce *Hadith* que c'est le Messager lui-même ﷺ qui a enseigné à sa communauté que l'innovation est de deux sortes : une innovation d'égarement qui est la nouveauté qui contredit le *Qur'an* et la *Sounnah*, et une innovation de bonne guidée qui est la nouveauté qui est conforme au *Qur'an* et à la *Sounnah*.

Si l'on vient nous dire : (En fait, ça veut dire : « si quelqu'un a instauré une nouveauté durant la vie du Messager de *Allah* », pas après), la réponse à donner, c'est que « **la restriction du sens d'un texte n'est confirmée qu'à partir d'une preuve.** » Voilà donc la réponse à donner à ceux qui prétendent que l'instauration d'une bonne innovation est valable uniquement durant la vie du Messager et pas après sa mort. En effet, la preuve indique ici le contraire de ce qu'ils prétendent, parce que le Messager ﷺ n'a pas dit « Quiconque instaure durant ma vie » mais il a dit ce qui signifie : « **Quiconque instaure dans l'Islam.** »

Il n'a pas dit non plus « Quiconque refait une chose que moi-même j'avais faite en la faisant revivre. » Par ailleurs, l'Islam n'était pas limité à l'époque dans laquelle a vécu le Messager de *Allah* ﷺ. Il ne leur reste donc plus aucun argument en leur faveur.

S'ils prétendent par la suite que ce *hadith* a été dit en une occasion particulière lorsque des gens extrêmement pauvres, portant des guenilles indiquant leur extrême pauvreté, vinrent et que le visage du Messager changea à leur vue. Les gens ont alors fait des aumônes jusqu'à ce qu'ils parviennent à collecter pour eux une belle quantité de biens, le visage du Messager de *Allah* est alors devenu encore plus radieux et il a dit :

((مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا))

qui signifie : « **Quiconque instaure dans l'Islam une bonne tradition en aura la récompense et une récompense chaque fois que les gens la referont après lui.** » La réponse à donner est que ce qui est à prendre en compte, c'est la généralité et la globalité du terme du *hadith* et non la particularité de la cause pour laquelle ce *hadith* a été énoncé, tout comme



l'ont décrété les savants spécialistes des fondements (*al-'ousoul*).

La bonne innovation dans les paroles et actes des Califes bien guidés.

Les Califes bien guidés ont innové des choses que le Messager ﷺ n'a jamais faites et qu'il n'a jamais ordonné de faire, mais qui pourtant restent conformes au *Qour'an* et à la *Sounnah*. Ils furent donc des guides pour nous en cela.

Abou Bakr As-Siddiq a rassemblé le *Qour'an* en l'appelant *Mous-haf*. *Oumar Ibnou l-Khattab*, que *Allah* l'agrée, a réuni les gens derrière un seul imam pour faire les *tarawih*. Il dit en les voyant faire :

(نِعْمَتِ الْبِدْعَةُ هَذِهِ)

(*ni^mati l-bid^atou hadhih*) c'est-à-dire : « **Quelle bonne innovation que celle-ci !** »

Outhman Ibnou ^Affan a ordonné que l'on fasse un appel à la prière supplémentaire pour la prière de la *joumou^ah*.

L'Imam *^Aliyy*, les points sur et sous les lettres du *Mous-haf* ont été ajouté au temps de son califat à l'initiative d'un successeur des compagnons nommé *Yahya Ibnou Ya^mar*.

^Oumar Ibnou ^Abdi l-^Aziz a édifié les *mihrab* et les minarets pour les mosquées.

Rien de tout cela n'existait à l'époque du Messager de *Allah* ﷺ ! Ce sont des choses totalement nouvelles !

Ceux qui interdisent de commémorer le *Mawlid* de nos jours, vont-ils interdire toutes ces choses-là sous prétexte qu'elles n'existaient pas à l'époque du Messager de *Allah* ou bien vont-ils rendre arbitrairement certaines choses licites et certaines autres interdites sans aucune preuve ?!

C'est bien ce qu'ils ont fait puisqu'ils ont interdit le *Mawlid* mais ont autorisé la ponctuation des lettres

dans les livres du *Qour'an*, tout comme ils ont autorisé le *tachkil* des lettres, c'est-à-dire les *fat-hah*, les *dammah*, les *kasrah* et les *tanwin*.

Ils ont autorisé beaucoup de choses que le Messager de *Allah* ﷺ n'a jamais faites comme les calendriers par exemple. Les calendriers qui indiquent les horaires des prières ne sont apparus pour la première fois qu'il y a environ trois cents ans. Or eux-mêmes y travaillent et les diffusent dans la population.

La bonne innovation dans les paroles des savants du Salaf.

L'Imam *Ach-Chafi^iyy* que *Allah* l'agrée a dit :

(الْمُحَدَّثَاتُ مِنَ الْأُمُورِ ضَرْبَانِ أَحَدُهُمَا مَا أُحْدِثَ مِمَّا يَخَالِفُ كِتَابًا أَوْ سُنَّةً أَوْ إِجْمَاعًا أَوْ أَثَرًا فَهَذِهِ الْبِدْعَةُ الضَّلَالَةُ وَالثَّانِيَّةُ مَا أُحْدِثَ مِنَ الْخَيْرِ وَلَا يَخَالِفُ كِتَابًا أَوْ سُنَّةً أَوْ إِجْمَاعًا وَهَذِهِ مُحَدَّثَةٌ غَيْرَ مَذْمُومَةٍ)

[rapporté par *Al-Bayhaqiyy* avec une chaîne de transmission sûre dans le livre « *Manaqibou ch-Chafi^iyy* »] ce qui signifie : « **Les nouveautés parmi les choses sont de deux sortes : l'une, c'est ce qui est innové et qui contredit le Livre, la Sounnah, l'Unanimité ou l'accord des compagnons. C'est l'innovation d'égarement. La deuxième, c'est ce qui est innové et fait partie des bonnes choses, qui ne comporte pas de contradiction ni avec le Livre, ni avec la Sounnah ni avec l'Unanimité et cette nouveauté-là n'est pas blâmable.** » Il est connu que les *mouhaddith* ont été unanimes à dire que *Ach-Chafi^iyy* est celui qui est visé par la parole du Prophète ﷺ :

((عَالِمٌ قُرَيْشِيٌّ يَمَلَأُ طِبَاقَ الْأَرْضِ عِلْمًا))

[*Hadith* rapporté par *At-Tirmidhiyy*] qui signifie : « **Viendra le savant de Qouraych qui remplira les contrées de la terre de Science.** » Quant à *Al-Bayhaqiyy* il fait



partie des sept *Hafidh* au sujet desquels les avis ont concordé sur leur fiabilité –leur statut de *^adl*.

Le *Mawlid* est une manifestation de notre reconnaissance envers *Allah ta^ala* de nous avoir envoyé *Mouhammad* en ce mois, et ce n'est en rien une adoration qui serait vouée à *Mouhammad*.

Nous, musulmans, nous n'adorons pas *Mouhammad* ! Nous n'adorons rien d'autre que *Allah*. Mais nous glorifions *Mouhammad* plus que tout autre prophète, plus que les anges. De plus, nous glorifions tous les prophètes et nous n'adorons aucun d'entre eux. Nous n'adorons pas *Mouhammad*, nous n'adorons aucun ange, ni aucun astre, ni le soleil ni la lune. Pour nous, la soumission extrême n'est vouée uniquement qu'à *Allah*. Nous ne posons nos fronts au sol et nous ne glorifions que *Allah*. L'extrême soumission, voilà ce qu'est l'adoration. Nous ne faisons pas cela pour notre maître *Mouhammad* ; nous, notre adoration n'est vouée qu'à *Allah*. Nous, nous n'adorons pas *Mouhammad* mais nous considérons que *Mouhammad* est celui qui appelle à l'adoration de *Allah*. Il a guidé les gens et mérite d'être glorifié mais d'une glorification en deçà de l'adoration. *Allah ta^ala* fait l'éloge de ceux qui ont cru en lui, qui l'ont glorifié, *Allah ^azza wajall* dit :

﴿ فَالَّذِينَ ءَامَنُوا بِهِ وَعَزَّرُوهُ وَنَصَرُوهُ وَاتَّبَعُوا النُّورَ ﴾

﴿ الَّذِي أَنْزَلَ مَعَهُ أَوْلِيَّكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ ﴾

[*Sourat Al-'A^raf* / 157] ce qui signifie : « **Ceux qui ont cru en lui et l'ont glorifié, qui l'ont soutenu et ont suivi la bonne guidée qui a été révélée avec lui, ceux-là sont ceux qui réussiront.** »

Le *Mawlid* représente un rassemblement fondé sur l'obéissance à *Allah*. C'est un rassemblement fondé sur l'amour de *Allah* et l'amour du Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam*. Ce rassemblement comporte l'évocation de *Allah*, l'évocation d'une

partie de la biographie du Messager de *Allah*, de son ascendance honorée *salla l-Lahou ^alayhi wasallam*, la mention de certains de ses traits de caractères et de ses caractéristiques physiques. Ce rassemblement est aussi l'occasion de distribuer de la nourriture par recherche de l'agrément de *Allah ta-baraka wata^ala*. *Allah ta^ala* dit :

﴿ وَيُطْعِمُونَ الطَّعَامَ عَلَىٰ حُبِّهِ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا ﴾

[*sourat Al-'Insan* / 8] ce qui signifie : « **Ils préfèrent donner leur nourriture aux pauvres, aux orphelins et aux captifs.** » Après tout cela, comment quelqu'un qui prétend avoir des connaissances peut-il oser interdire de commémorer le *Mawlid* qui est fait par réjouissance de la naissance du Messager de *Allah* ﷺ ?!

Le *Hafidh Ibnou Hajar* a trouvé, dans la *Sounnah*, une origine à la permission d'organiser le *Mawlid*.

Dans le livre *Al-Hawi lil-Fatawi*, d'après ce qu'a rapporté *Ibnou ^Abbas*, que *Allah* les agréa lui et son père, il a dit : lorsque le Prophète ﷺ est arrivé à Médine, il a trouvé que les juifs jeûnaient le jour de '*Achoura*'. Quand on les a interrogés à ce sujet, ils ont répondu : « *C'est le jour durant lequel Allah a donné la victoire à Mouça et aux fils de Isra'il sur Pharaon. Et nous, nous jeûnons ce jour-là pour le glorifier.* » C'est alors que Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((نَحْنُ أَوْلَىٰ بِمُوسَىٰ))

(*nahnou 'awla bi Mouça*) ce qui signifie : « **Nous sommes plus proches que vous de Mouça.** » C'est-à-dire que nous sommes musulmans alors que vous, vous ne l'êtes plus. Le Prophète a ordonné de jeûner ce jour d'une injonction indiquant le caractère recommandé. On déduit à partir de ce *Hadith* qu'il est permis d'accomplir un acte d'adoration pour remercier *Allah*, pour une grâce qu'Il nous a accordée en un jour particulier, suite à un bienfait qui nous est parvenu ou



suite à une épreuve dont nous avons été délivrés, et qu'il est permis de répéter cet acte d'adoration et de remerciement chaque année, à la date anniversaire correspondant à ce jour-là. Le remerciement de *Allah* a lieu par différentes sortes d'adoration comme la prosternation, le jeûne, l'aumône ou la récitation. Et quelle plus grande grâce que la grâce de l'apparition du Prophète ﷺ ?!

Le *Hafidh* As-Souyoutiyy a trouvé, dans la *Sounnah*, une origine à la permission d'organiser le *Mawlid*.

Dans son épître *Housnou l-Maqsid fi ^Amali l-Mawlid*, lorsque le Prophète ﷺ a été interrogé sur la raison de son jeûne du lundi, il avait répondu *^alayhi s-salatou was-salam* :

((ذَاكَ يَوْمٌ وُلِدْتُ فِيهِ وَفِيهِ أَنْزَلَ عَلَيَّ))

ce qui signifie : « **C'est en ce jour que je suis né et en ce jour que j'ai reçu la révélation.** » Dans ce *Hadith*, il y a l'indication qu'il est recommandé de jeûner les jours durant lesquels *Allah* a fait grâce d'un bienfait à Ses esclaves. Et parmi les grâces les plus éminentes que *Allah* nous ait accordées, c'est de l'avoir fait naître ﷺ, et de nous l'avoir envoyé en tant que Messager. La preuve à cela est Sa parole *ta^ala* :

﴿ لَقَدْ مَنَّ اللَّهُ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِنْ أَنْفُسِهِمْ ﴾

[*Sourat 'Ali ^Imran* 157] qui signifie : « **Allah a accordé une grâce aux croyants car Il leur a envoyé un messager, un homme issu d'entre les leurs.** » Le *Hafidh* As-Souyoutiyy a dit dans sa *Riçalah* : « L'Imam des *Hafidh*, 'Abou l-Fadl Ahmad 'Ibnou Hajar a trouvé une origine au *Mawlid* dans la *Sounnah*, Quant à moi j'en ai trouvé une autre... » Fin de citation.

Le *Mawlid* est une bonne *sounnah*, une bonne tradition, les musulmans sont les premiers à l'avoir instaurée et ils ne fêtent pas sa mort ﷺ comme certains le prétendent.

Les savants mémorisateurs du *hadith* et spécialistes des chaînes de transmission (*houffadh*) ainsi que les savants spécialistes de l'histoire, des biographies et autres, ont mentionné que celui qui a innové le *Mawlid*, c'est le roi *Al-Moudhaffar* qui gouvernait 'Irbil. Il était scrupuleux, vertueux, savant et courageux, il avait un souci particulier pour la défense de cette religion, c'était un héros. Il fut donc le premier à commémorer le *Mawlid*. Par la suite, les savants, les *faqih*, y compris les savants des autres pays qu'il ne gouvernait pas, eurent des avis en concordance avec le sien. C'est ce qu'a cité le *Hafidh* As-Souyoutiyy dans son livre *Al-'Awa'il* et les musulmans sont restés sur cette tradition depuis huit siècles jusqu'à nos jours.

Or toute chose qui a été approuvée et appréciée par les savants de la communauté de *Mouhammad* et sur laquelle les avis ont concordé, est obligatoirement une bonne chose ! Et toute chose que les savants de la communauté de *Mouhammad* ont dépréciée est obligatoirement mauvaise.

En effet, il est bien connu que les savants de la communauté de *Mouhammad* ne seront jamais en concordance sur un égarement, en raison du *Hadith* rapporté par *Ibnou Majah* dans ses *Sounan* :

((إِنَّ أُمَّتِي لَا تَجْتَمِعُ عَلَى ضَلَالَةٍ))

qui signifie : « **Ma communauté ne sera jamais unanime sur un égarement.** »



Le Mawlid est une bonne tradition et on ne dit pas : « si cela avait été quelque chose de bien, le Messager aurait indiqué à sa communauté de le faire. »

En effet : constituer le recueil du *Mous-haf*, ponctuer les lettres, mettre le *tachkil* avec les *fat-hah*, les *damma*, les *kasrah* et les *tanwin*, tout cela sont des actes de bien, bien que le Prophète ﷺ ne les a pas indiqués explicitement et ne les a jamais faits lui-même.

Ceux qui interdisent de commémorer le *Mawlid* sous prétexte que si c'était quelque chose de bien, le Messager nous l'aurait indiqué, eux-mêmes utilisent le *tachkil* c'est-à-dire les *harakah* sur les lettres du *Mous-haf* et ils les écrivent avec les points ! Alors de deux choses l'une : soit ils doivent dire que la ponctuation et le *tachkil* du *Mous-haf* ne sont pas des actes de bien parce que le Messager ne les a pas faits et n'a pas indiqué à sa communauté de le faire, alors qu'eux-mêmes le font, soit ils doivent dire que la ponctuation et le *tachkil* sur les lettres du *Mous-haf* sont des actes de bien, même si le Messager ne les a pas faits et ne les a pas indiqués à sa communauté, et que c'est pour cela qu'ils le font ! Dans les deux cas ils sont en contradiction avec eux-mêmes !!!

Le Mawlid est une bonne *sounnah* et on ne dit pas : « le Messager ne l'a pas fait, donc nous ne le faisons pas » en prétendant trouver un argument dans la parole de Allah ta[^]ala :

﴿ وما آتاكم الرسول فخذوه وما نهاكم عنه

فانتهوا ﴾

[*Sourat Al-Hachr / 7*] ce qui signifie : « **Ce que le Messager vous a ordonné de faire, faites-le ; et ce qu'Il vous a interdit de faire, ne le faites pas.** »

En effet, il n'est pas correct de dire que toute chose que le Messager ne nous a pas ordonnée ni interdite

est forcément quelque chose d'interdit. Le Messager ne nous a pas ordonné de ponctuer le *Mous-haf* et ne nous l'a pas interdit. Par conséquent, ce n'est pas interdit de le faire ! Également, le *Mawlid* du Prophète ﷺ rentre dans le même cas. C'est le cas de tout acte conforme à la religion que le Prophète ﷺ ne nous a ni ordonné ni interdit de le faire : ce n'est pas interdit de le faire, car c'est quelque chose qui est conforme à sa religion ﷺ.

En résumé, tous les sujets de la religion ne nous sont pas parvenus par un texte explicite, dans le *Qour'an* ou dans le *Hadith*. S'il n'y a pas de texte explicite, il appartient aux savants de la communauté qui sont *moujtahid*, ceux qui ont connaissance du *Hadith*, d'extraire des choses conformes à sa religion ﷺ. Ceci est confirmé par sa parole ﷺ :

((مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا))

qui signifie : « **Quiconque instaure dans l'Islam une bonne tradition en aura la récompense.** » On déduit de ce *Hadith* que Allah ta[^]ala a autorisé les musulmans à innover dans la religion ce qui ne contredit pas le *Qour'an* et le *Hadith*, et c'est ce qui s'appelle une bonne tradition (*sounnah haçanah*).

Le Mawlid est une bonne tradition et n'est pas concerné par l'interdiction comprise à partir du *Hadith* du Prophète ﷺ :

((مَنْ أَحَدَّثَ فِي أَمْرِنَا هَذَا مَا لَيْسَ مِنْهُ فَهُوَ رَدٌّ))

qui signifie : « **Quiconque innove dans notre religion ce qui n'y est pas conforme, c'est rejeté.** »

En effet, le Prophète ﷺ nous a indiqué que la nouveauté qui est rejetée, c'est celle qui n'est pas conforme à la *Chari[^]ah* (*ma layça minh*). C'est cette nouveauté-là, celle qui est en opposition avec la *Chari[^]ah*, qui est rejetée, alors que celle qui est conforme à la *Chari[^]ah* n'est pas rejetée.



Le Messenger n'a pas dit que celui qui innove dans notre religion quoi que ce soit, c'est rejeté ! Mais il a dit cette parole pour bien indiquer que la nouveauté qui est rejetée c'est celle qui n'est pas conforme à sa Loi (*ma layḥa minh*) alors que celle qui est conforme à la Loi est autorisée. C'est la nouveauté qui n'est pas conforme à la Loi qui est interdite.

Étant donné que l'organisation du *Mawlid*, la commémoration de la naissance du Prophète, est quelque chose de méritoire selon les preuves textuelles parvenues dans le *Qur'an* et la *Sounnah*, ce n'est pas quelque chose de rejeté.

Le *Mawlid* est une bonne *sounnah*, il ne sous-entend pas que la religion ne serait pas complétée et qu'il serait un démenti de la parole de Allah ta'ala :

﴿الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ﴾

[*sourah Al-Ma'idah* / '2].

En réalité, *Al-Qourṭoubiyy* dans son *Tafsir*, a dit que cette '*ayah* veut dire que les règles de la religion sont accomplies. Il a dit : « *La majorité (al-joumhour) a dit : Le sens qui est visé, c'est que la majorité des obligations, la majorité de ce qui est licite et de ce qui est interdit, a été indiqué, bien que beaucoup d'autres 'ayah dans le Qur'an ont été révélées après cette 'ayah ! Il y a, entre autres, la 'ayah du gain usuraire (ar-riba). Il y a aussi la 'ayah de la kalalah et autres. Cette 'ayah n'est donc pas la dernière 'ayah qui a été révélée dans le Qur'an. La dernière 'ayah qui a été révélée, c'est la parole de Allah :*

﴿وَاتَّقُوا يَوْمًا تُرْجَعُونَ فِيهِ إِلَى اللَّهِ ثُمَّ تُوَفَّى كُلُّ نَفْسٍ

مَا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ﴾

[*sourat Al-Baqarah* / 281] »

Al-Qourṭoubiyy a mentionné cela dans son *Tafsir* d'après *Ibnou ^Abbas*, que Allah les agréa tous les deux.

Le *Mawlid* est une bonne tradition et ne sous-entend aucune accusation de trahison envers le Messenger de Allah ﷺ, sous prétexte qu'il n'aurait pas indiqué à sa communauté de commémorer le *Mawlid*, comme le prétendent ceux qui l'interdisent.

Si tout acte innové après le Messenger, que le Prophète n'a pas indiqué à sa communauté tout en étant conforme au *Qur'an* et à la *Sounnah*, représentait une accusation de trahison envers le Messenger, alors, selon la parole de ces gens-là, *Abou Bakr*, *^Oumar*, *^Outhman*, *^Aliyy* et *^Oumar ^Ibnou ^Abdi l-^Aziz* ainsi qu'une sélection des meilleurs des savants de la communauté, auraient eux-mêmes accusé le Messenger d'être un traître !

En effet, ils ont innové eux-mêmes des choses qui sont conformes au *Qur'an* et à la *Sounnah* et que le Messenger n'a pas indiquées à sa communauté !

Quant à la prétendue argumentation, à partir de ce qu'ils attribuent à l'Imam *Malik*, qu'il aurait dit « si quelqu'un innove dans l'Islam une innovation qu'il considère bonne, il aura prétendu que *Mouhammad* a trahi le message », cette prétendue argumentation s'appliquerait à plus forte raison aux mauvaises innovations, comme la croyance des assimilationnistes (*tachbih*) et la croyance des anthropomorphes (*tajsim*), et non pas au *Mawlid* et ce qui est de cet ordre.

On leur dit par ailleurs : vous mentionnez la parole de l'Imam *Malik* alors que par ailleurs, vous le déclarez implicitement mécréant ! Même si expressément et explicitement vous ne le faites pas...

En effet, lorsque le Calife *Al-Mansour* s'était rendu à Médine et avait interrogé l'Imam *Malik* : « Ô *Abou ^Abdi l-Lah*, est-ce que je me dirige vers la



Qiblah pour faire des invocations ou bien je me dirige vers le Prophète ﷺ ? », l'Imam *Malik* lui avait répondu : « *Pourquoi détournerais-tu ton visage de Lui alors qu'il est ton intercesseur et l'intercesseur de ton père 'Adam à Allah ; dirige-toi vers lui et demande son intercession, que Allah le fasse intercéder.* »

Selon vous qui interdisez le *Mawlid*, tout ceci est du *chirk*, une forme d'association, et un égarement clair !

Vous accusez les savants de la communauté d'être associateurs (*mouchrikîn*) et vous allez ensuite chercher des arguments dans leurs propos !!!

Le *Mawlid* est une bonne *sounnah*, et on ne l'empêche pas sous prétexte que cela reviendrait à ressembler aux chrétiens dans leur commémoration de la naissance de 'Iça ﷺ.

Si nous faisons un acte conforme à la religion agréée par *Allah* qui est également pratiqué par des juifs ou des chrétiens, cela nous est licite. Mais ce qu'ils font, eux, et qui n'est pas conforme à la religion agréée par *Allah*, voilà ce qui est interdit.

N'est-ce pas que lorsque le Prophète ﷺ était arrivé à Médine et avait vu les juifs jeûner le jour de '*Achoura*', quand ils avaient dit que c'est en ce jour que *Allah* a fait se noyer Pharaon et a donné la victoire à *Mouça*, n'est-ce pas que le Prophète ﷺ a dit :

((نَحْنُ أَوْلَى بِمُوسَى مِنْكُمْ))

et qu'il n'a pas dit : « ne jeûnez pas le jour de '*Achoura*' parce que les juifs jeûnent, vous allez leur ressembler » ?!

Au contraire, il a ordonné à sa communauté de le jeûner. C'est-à-dire que nous glorifions ce jour-là, tout comme les musulmans qui avaient suivi *Mouça* ce jour-là l'ont glorifié.

Le *Mawlid* est une bonne tradition et dire que la condition pour qu'il soit permis de le faire serait que le Messager de Allah ﷺ l'ait lui-même commémoré, est infondé, nul et non avvenu.

En effet et de la même manière, la ponctuation des lettres dans le *Mous-haf* est une bonne tradition. Si quelqu'un posait comme condition qu'il aurait fallu que le Messager l'ait fait lui-même pour qu'il soit permis de le faire, sa condition serait sans fondement, nulle et non avvenue. Dans les deux cas, ces conditions n'auraient aucune base dans la religion agréée par *Allah*. Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((كُلُّ شَرْطٍ لَيْسَ فِي كِتَابِ اللَّهِ تَعَالَى فَهُوَ بَاطِلٌ وَإِنْ كَانَ مِائَةً شَرْطٍ))

[rapporté par *Al-Bazzar* d'après 'Ibnou 'Abbas que *Allah* les agréa tous les deux] ce qui signifie : « *Toute condition qui ne figure pas dans le livre de Allah est infondée même s'il s'agit de cent conditions.* »

Le *Mawlid* est une bonne tradition et ne rentre pas dans le cadre des innovations que le Messager de Allah ﷺ a interdites par sa parole : ((وَكُلُّ بَدْعٍ وَكَلَّ ضَلَالَةٌ))

Le *Hafidh Al-'Iraqiyy* dans sa '*Alfiyyah* a dit :

((وَخَيْرٌ مَا فَسَّرْتَهُ بِالْوَارِدِ))

c'est-à-dire que la meilleure manière d'expliquer un *hadith*, c'est par un autre *hadith*.

D'autre part, les savants ont dit que la meilleure explication, c'est celle qui tient compte du contexte du *hadith*. Or le contexte du *hadith* ((وَكُلُّ بَدْعٍ وَكَلَّ ضَلَالَةٌ)) ici, est que le Messager a commencé en disant :

((فَإِنَّ أَحْسَنَ الْحَدِيثِ كِتَابُ اللَّهِ))

(fa'inna 'ahsana l-hadithi kitabou l-Lah), cela veut dire que la meilleure des paroles, c'est la parole de *Allah*. Puis il a dit ﷺ :



((وَأَحْسَنَ الْهَدْيِ هَدْيِي مُحَمَّد))

Ce qui veut dire que la meilleure des conduites, c'est la conduite de *Mouhammad*. Puis il a dit ﷺ :

((وَشَرَّ الْأُمُورِ مُحَدَّثَاتِهَا))

Ce qui veut dire que les pires choses sont les nouveautés qui contredisent les meilleures des paroles et la meilleure des conduites ; et il s'agit des innovations d'égarement. Il n'y a donc dans le blâme qui est cité ici aucune allusion aux bonnes innovations. *An-Nawawiyy*, dans son commentaire du *Sahih* de *Mousslim*, tome 6, page 154, a dit : « La parole du Prophète ﷺ :

((وَكُلُّ بَدْعَةٍ ضَلَالَةٌ))

Ici, est un texte dont l'expression est générale mais dont le sens visé est spécifique. Il a dit que ce qui en est visé c'est : la plupart des innovations sont de l'égarement ; et le fait que ce *Hadith* ait une expression générale ayant une portée particulière et spécifique, n'empêche pas que le Prophète ﷺ ait insisté en utilisant le mot « *koull* », parce que même s'il utilise « *koull* », la spécification figure bien dans ce *Hadith*. Comme cela est le cas dans la parole de *Allah ta'ala* dans sourate *Al-Ahqaf*, *ayah* 25 :

﴿ تَدْمِرُ كُلَّ شَيْءٍ ﴾

[*Sourat Al-Ahqaf* 25] Cette '*ayah* a, elle aussi, une expression générale mais son sens est spécifique puisque le vent dont il est question dans cette '*ayah*, qui détruit toute chose, *Allah* a fait qu'il souffle sur des mécréants du peuple de *Ad*. Le vent les a anéantis. Mais ce vent n'a pas anéanti tout ce qui existe sur terre, car *Allah ta'ala* nous a appris qu'il a sauvé *Houd* *alayhi s-salam* et les croyants qui sont avec lui. Ainsi *Allah ta'ala* dit :

﴿ وَلَمَّا جَاءَ أَمْرُنَا نَجَّيْنَا هُودًا وَالَّذِينَ آمَنُوا مَعَهُ

﴿ بِرَحْمَةٍ مِنَّا وَنَجَّيْنَاهُمْ مِنْ عَذَابٍ غَلِيظٍ ﴾

[*sourah Houd* / 58] ce qui signifie : « Et lorsque ce que Nous avons prédestiné est arrivé, Nous avons sauvé *Houd* et les croyants qui étaient avec lui par une miséricorde de Notre part. Nous les avons sauvés d'un châtement douloureux. »

Parmi les exemples de paroles ayant des termes généraux mais une portée particulière ou spécifique, il y a la parole du Messager ﷺ :

((كُلُّ عَيْنٍ زَانِيَةٌ))

Il est connu dans la Loi que ce *hadith* ne concerne pas les yeux des prophètes *alayhimou s-salatou was-salam*, car *Allah ta'ala* les a préservés de commettre les péchés des yeux, en raison de la parole de *Allah* :

﴿ وَكَلَّا فَضَّلْنَا عَلَى الْعَالَمِينَ ﴾

[*Sourat Al-An'am* / 86] qui signifie : « Nous leur avons tous accordé un degré et un honneur supérieur au reste des mondes. »

Il est parvenu également dans le *hadith sahih* rapporté par *Abou Dawoud* dans ses *Souan*, au chapitre du Cor (*sour*) et de la Résurrection, que le Prophète ﷺ a dit :

((كُلُّ ابْنِ آدَمَ تَأْكُلُ الْأَرْضَ إِلَّا عَجَبَ الذَّنْبِ مِنْهُ

﴿ خُلِقَ وَفِيهِ يَرْكَبُ ﴾

ce qui signifie : « La terre assimile la totalité de l'être humain, exception faite de l'os à l'extrémité du *coccyx*... » Ici aussi le mot « *koull* » ne peut pas venir dans le sens de la globalité, puisque dans le *hadith*, le Prophète ﷺ a dit :

((إِنَّ اللَّهَ حَرَّمَ عَلَى الْأَرْضِ أَنْ تَأْكُلَ أَجْسَادَ

﴿ الْأَنْبِيَاءِ ﴾

ce qui signifie : « *Allah* a fait que la terre n'assimile pas le corps des prophètes. » Ainsi, dans le premier *hadith*, la parole :



((كُلُّ ابْنِ آدَمَ تَأْكُلُ الْأَرْضَ))

veut dire que la plupart des êtres humains sont assimilés par la terre, puisque le Messager ﷺ a excepté dans l'autre *hadith* les prophètes.

La commémoration du *Mawlid* est une bonne tradition et n'est pas concernée par le *Hadith* du Prophète ﷺ :

((لَتَتَّبِعَنَّ سَنَنَ الَّذِينَ قَبْلَكُمْ))

ce qui signifie : « *Vous allez suivre les traditions de ceux qui vous ont précédés* », parce que le sens de ce *hadith* concerne les sujets du bas monde.

N'est-ce pas que lorsque les musulmans aujourd'hui, meublent leur maison, s'habillent et font quantité de choses dont beaucoup sont permises, sans être toutes interdites, mais dont une partie est interdite, n'est-ce pas qu'ils font comme les non musulmans ?!

Aujourd'hui, la communauté du Prophète *Mouhammad* a suivi ces gens-là dans beaucoup de sujets du bas monde, dont certains sont licites et d'autres interdits.

Le *Mawlid* est une bonne tradition et n'est pas concerné par l'exagération que le Messager de Allah ﷺ nous a interdite par sa parole :

((لَا تُطْرُونِي كَمَا اطَّرَتِ النَّصَارَى الْمَسِيحَ ابْنَ مَرْيَمَ))

Le sens de ce *Hadith* est le suivant : « *Ne m'accordez pas un degré supérieur à mon degré tout comme les chrétiens ont élevé [^]Iça au-dessus de son degré.* » Les chrétiens l'ont considéré comme étant un Dieu Créateur. Quant à l'organisation du *Mawlid* que les musulmans pratiquent, ce n'est pas une élévation du Prophète ﷺ au-dessus de son degré mais un remerciement envers Allah pour la naissance du Messager.

La parole du Prophète ﷺ (*la toutrouni...*) ne veut pas dire : (ne faites pas mon éloge) dans l'absolu. La vérité est de dire que ce qui est une outrage est interdit mais ce qui n'est pas une outrage n'est pas interdit. Sinon, comment le Messager ﷺ aurait autorisé son oncle *Al-[^]Abbas*, que Allah l'agrée, de faire son éloge ?! Il a même fait une invocation en sa faveur pour le remercier pour son acte ! Il a été confirmé avec une chaîne de transmission fiable (*hacan*) dans ce qu'a rapporté *Ibnou Hajar* dans *Al-'Amali*, que l'oncle du Messager, *Al-[^]Abbas*, que Allah l'agrée, a dit :

((يَا رَسُولَ اللَّهِ إِنِّي امْتَدَحْتُكَ بِأَيَاتِ))

ce qui signifie : « *Ô Messager de Allah, j'ai composé des vers de poésie pour faire ton éloge.* » Alors le Messager ﷺ lui a dit :

((فَلَهَا لَا يَفْضُضُ اللَّهُ فَآكَ))

ce qui signifie : « *Dis-les, que Dieu fasse que tu ne perdes jamais tes dents.* »

Et comme l'a dit *Al-[^]Abbas*, cela a effectivement eu lieu parce qu'il avait fait l'éloge du Prophète ﷺ en lui disant :

((وَأَنْتَ لَمَّا وُلِدْتَ أَشْرَقَتِ الْأَرْضُ وَضَاءَتْ بِنُورِكَ الْأَفْقُ))

ce qui signifie :

Toi, lorsque tu naquis, a resplendit la terre

Et les horizons ont rayonné de ta lumière.

Le *Mawlid* est une bonne tradition et il ne revient pas à réserver les manifestations d'amour envers le Prophète ﷺ à un jour particulier.

N'est-ce pas que le Messager de Allah ﷺ a dit aux juifs :

((نَحْنُ أَوْلَى بِمُوسَى مِنْكُمْ))

ce qui signifie : « *Nous sommes plus proches que vous de Mouça* » et qu'il a ordonné de jeûner le jour de *^Achoura* ?



Est-ce que le Messenger aurait ainsi réservé l'amour envers *Mouça* ^{alayhi s-salam} à un jour particulier ?!

Le Mawlid est une bonne tradition et ne porte aucune atteinte aux compagnons du Prophète ﷺ ni aucune prétention que nous aimerions le Prophète ﷺ plus qu'ils ne l'ont aimé.

En effet, le Messenger ﷺ n'a jamais réuni le *Qour'an* en un seul recueil. C'est *Abou Bakr As-Siddiq* qui l'a rassemblé en un seul volume. C'est lui qui l'a appelé *Al-Mous-haf*. Aucun compagnon n'a renié ce que *Abou Bakr* a fait sous prétexte que *Abou Bakr* aurait aimé le *Qour'an* plus que le Messenger de *Allah* ﷺ. Par ailleurs les savants ont dit :

(المزية لا تقتضي التفضيل)

c'est-à-dire : « *Le privilège n'implique pas la supériorité dans le mérite.* »

Si *Abou Bakr As-Siddiq* a eu le privilège de réunir matériellement le *Qour'an* alors que le Messenger ne l'avait pas rassemblé en un volume unique, tel que nous le connaissons aujourd'hui, cela ne veut pas dire que *Abou Bakr* est meilleur que le Messenger de *Allah* ﷺ.

Si *Oumar Ibnou l-Khattab* a rassemblé les gens pour la prière du *tarawih* pour être dirigés par un seul homme alors que *Abou Bakr* ne l'avait pas fait, cela ne veut pas dire que *Oumar* est meilleur que *Abou Bakr*.

Si *Outhman Ibnou Affan* a ordonné d'ajouter un appel à la prière dans la prière du vendredi alors que *Oumar* ne l'avait pas fait, cela ne veut pas dire que *Outhman* est meilleur que *Oumar*.

De la même manière, si nous organisons le *Mawlid* alors que les compagnons ne l'ont pas fait, cela ne veut pas dire que nous sommes meilleurs qu'eux ni que nous aimons le Prophète ﷺ plus qu'eux.

Le Mawlid est une bonne tradition et la manifestation de notre joie et de notre bonheur en ce jour, en souvenir de la naissance et de l'envoi du Prophète ﷺ, n'est pas une atteinte portée à notre amour envers lui, sous prétexte que cela coïnciderait avec le jour de son décès, comme le prétendent ceux qui interdisent le Mawlid !!!

Ils se basent en effet sur quelque chose qui n'a aucun fondement parce que chaque jour de la semaine à travers les époques a probablement coïncidé avec un événement ou une catastrophe qui a frappé les musulmans et les a plongés dans le chagrin.

À suivre leurs propos, les musulmans ne fêteraient plus aucun mariage ni aucun ^{id}, car cet événement coïnciderait avec le jour de la mort du Messenger, ou encore avec le jour où sa dent a été cassée, ou bien le jour où sa lèvre honorée a été blessée tout comme cela est arrivé durant la bataille de *Ouhoud*. En résumé, ce que vous prétendez, personne, ni la raison, ni les textes, ne peut l'accepter.

N'est-ce pas que le Messenger de *Allah* ﷺ a dit :

((خير يوم طلعت عليه الشمس يوم الجمعة فيه))

((حُلِقَ آدَمُ وَفِيهِ أُدْخِلَ الْجَنَّةَ وَفِيهِ أُخْرِجَ مِنْهَا))

[rapporté par *Mousslim* dans son « *Sahih* »] ce qui signifie : « **Le meilleur jour dans lequel le soleil se lève c'est le vendredi, c'est en ce jour que 'Adam a été créé, en ce jour qu'il est entré au paradis et en ce jour qu'il en est sorti.** »

Ainsi, le mérite que le Messenger a reconnu au vendredi et le mérite que nous reconnaissons au jour de sa naissance ne comportent aucune atteinte à notre amour envers *Adam* bien que cela corresponde au jour même durant lequel il est sorti du paradis.

De même, lorsque nous glorifions le jour de *Achoura*' en raison de la parole du Prophète ﷺ :

((نَحْنُ أَوْلَى بِمُوسَى مِنْكُمْ))



cela ne porte aucune atteinte à notre amour pour le Maître des jeunes hommes du paradis, *Al-Houçayn Ibnou ^Aliyy*, que *Allah* les agrée lui et son père, bien que cela corresponde au jour où il a été tué. De même, le fait de manifester notre joie le jour anniversaire de la naissance du Prophète ﷺ ne porte aucune atteinte à notre amour envers lui, bien que son décès ait eu lieu ce même jour.

Le *Mawlid* est une bonne tradition et nous ne l'interdisons pas en raison de ce que certains ignorants font à son occasion.

Il est connu qu'il se passe lors du pèlerinage de nos jours, et même par le passé, des choses blâmables de la part de certains ignorants, au point que depuis longtemps, l'un des savants a dit :

(ما اكثَرَ الضجيجَ واقلَّ الحجيجَ)

Tant de tumulte et si peu de vrais pèlerins.

Tout cela n'a pas causé l'interdiction du pèlerinage ni empêché les gens de l'accomplir.

Il en est de même pour le reste des actes d'adoration, en particulier pour le *Mawlid*. S'il arrive à l'occasion du *Mawlid* des choses blâmables de la part de certains ignorants, nous ne l'interdisons pas dans l'absolu, mais nous interdisons ce que font les ignorants, c'est-à-dire les choses qui contredisent la religion agréée par *Allah*.

D'autre part, si un mal vient à se produire dans une mosquée, est-ce qu'on va fermer la mosquée ?!

Ou bien interdire le mal que certains individus ont fait ?!



CONCLUSION

La commémoration du *Mawlid* est un bien et une bénédiction, ceci n'est pas quelque chose qui ramène la communauté du Prophète ﷺ en arrière. Ce n'est pas une régression.

Le *Mawlid* renouvelle au contraire l'amour du musulman envers le Prophète ﷺ. C'est une occasion qui fait pénétrer en lui les sentiments de son amour pour le Prophète et qui le mène à éprouver de la nostalgie envers lui.

Ceux qui combattent le *Mawlid* et qui combattent les musulmans qui commémorent le *Mawlid*, ceux qui déclarent les musulmans égarés, grands pécheurs et en arrivent même à les déclarer mécréants pour cela, pourquoi laissent-ils faire certaines choses blâmables qui sont véritablement blâmables ?

- Comme la mécréance par la parole qui se diffuse chez beaucoup de gens du commun, lorsqu'ils insultent *Allah*, entre autre ?
- Ou le fait de déclarer les musulmans mécréants sans aucune raison valable selon la Loi, du simple fait qu'ils font le *tawassoul* par le Prophète ou les vertueux par exemple ?
- Ou le fait de déclarer les musulmans mécréants parce qu'ils font le *tabarrouk* par le Prophète ou par ses traces honorées ?
- Ou le fait de déclarer les musulmans mécréants parce qu'ils récitent la *Fatihah* ou d'autres '*ayah* du *Qour'an* en faveur d'un mort !

Pourquoi ne blâment-ils pas ces choses blâmables et pourquoi interdisent-ils et blâment-ils le fait de commémorer la naissance du Prophète *Mouhammad* ﷺ ?

Les avis des musulmans concordent depuis que cette commémoration a été innovée jusqu'à nos jours : ils l'ont appréciée et recommandée, tant que cela reste une commémoration qui ne comporte pas de choses blâmables, comme de déformer le nom de *Allah* ou de mentir au sujet du Messager de *Allah* ﷺ.

Tout leur stratagème, tous leurs agissements contre les musulmans qui commémorent le *Mawlid*, ne serait-ce pas en raison de la haine qu'ils ont dans le cœur envers le Meilleur de tous les êtres créés par *Allah* ?



Et la louange est à *Allah*, le Seigneur des mondes.